

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des vélos à assistance électrique partagés pour les agents de la Province de Liège !

En cette semaine européenne de la mobilité, la Province de Liège lance son projet de vélos à assistance électrique (VAE) partagés à destination de ses agents, une façon de fluidifier les déplacements professionnels dans une région liégeoise souvent embouteillée.

Entres les déviations liées aux inondations, les travaux du tram, les chantiers de construction, le retour sur les routes de ceux qui ne télétravaillent plus ou font leur rentrée, la circulation en centre-ville à Liège est un défi. Dans ce contexte, la Province de Liège a à cœur de proposer des alternatives efficaces aux collaborateurs qui doivent se déplacer au cours de la journée. Des alternatives qui se doivent, en outre, de répondre aux exigences qu'elle s'est fixées en matière de réduction de son empreinte carbone dans le cadre de son Plan Climat.

C'est donc naturellement qu'elle s'est tournée vers le **vélo à assistance électrique**. Celui-ci présente en effet de multiples avantages.

D'abord, dans une recherche de **multimodalité**, il est ce qui manquait au panel à disposition – voiture, transports en commun, marche à pied – afin que chacun puisse choisir l'**option de déplacement adaptée** à son besoin spécifique.

Ensuite, plus rapide que le pas, plus performant qu'un véhicule dans une circulation dense, il permet d'effectuer des **trajets de distance intermédiaire dans des conditions plus sereines**, profitant des quais aménagés et des pistes cyclables : prendre l'air, éviter le stress. Grâce à l'assistance électrique, l'emploi de ce mode de déplacement n'est pas dépendant d'une condition physique exemplaire : tous peuvent en bénéficier !

Enfin, il inscrit un peu plus la Province dans une **démarche éco-responsable** en promouvant une mobilité plus verte, plus propre, ainsi que le recours aux **nouveaux modèles d'utilisation** tels que les moyens partagés !

Afin de rendre son système le plus performant et le plus pratique possible, l'Institution a fait le choix d'équiper **5 sites provinciaux** (d'autres suivront) de **racks sécurisés** permettant l'emprunt et le dépôt de vélos, et leur **recharge électrique**. Elle est ainsi le seul employeur de l'ensemble de son territoire à proposer ce service sous forme d'un maillage, permettant à ses agents de rendre un vélo à un endroit distinct de celui de prise en main. Une offre qui permet davantage de fluidité, d'**adaptabilité aux réalités des déplacements professionnels**. Ainsi, les sites actuellement équipés sont : **le Palais provincial, le parking Opéra, l'Institut Ernest Malvoz, le Val Benoit et la Maison de la Formation**.

C'est l'entreprise **Kameo** qui a été chargée de réaliser ces installations et qui en permet l'usage aisé grâce à une **plateforme/application de réservation** et de libération de l'un des 16 deux roues actuellement mis à disposition.

Par cette action, la Province de Liège entend évidemment améliorer les conditions de travail des agents se déplaçant en centre-ville mais aussi, et surtout, sensibiliser chacun à une **mobilité plus réfléchie et plus écologique**... voire à inspirer et à inciter d'autres entreprises à lui emboîter le pas !

CONTACTS PRESSE :

- Fabrice DREZE – Chargé de communication – Département Infrastructures et Développement durable – 0495 164 200– fabrice.dreze@provincedeliege.be
- Virginie WEYER – Chargée de communication – Cabinet du Député provincial André Denis – 04 279 69 40 – virginie.weyer@provincedeliege.be